RONT PRODUCTION

CHLORHEXIDINE DIGLUCONATE

GB
CHLORHEXIDINE

NL
CHLORHEXIDINE DIGLUCONATE

E
CHLORHEXIDINA GLUCONATO

Réf. 3058

Aérosol
110 ml brut
(50 ml net)

Photo non contractuelle

3 328680 030580 3 401340 113196

CONDITIONNEMENT :

RÉF.	Pulvérisateur 50 ml (4063)
Colisage	Carton de 24 pièces
Poids du colisage	1,700 kg
Dimension carton (lxhxp) en cm du colisage	23,5*11*16
Nb total de produit par palette	3168 unités
Poids total palette (hors palette)	225 kg
Dimension totale hors palette	80*120*70

CONDITIONNEMENTS DISPONIBLES :

RÉF.	TYPE	VOLUME	LARGEUR	HAUTEUR
24058	Sachet	2 ml	60 mm	80 mm
4063	Pulvérisateur	50 ml	36 mm	105 mm
3058	Aérosol	110 ml	35 mm	155 mm
3060	Pulvérisateur	100 ml	40 mm	150 mm
24065	Flacon	500 ml	60 mm	205 mm
24068	Bidon	2 L	135 mm	210 mm

Présentation

La Chlorhexidine digluconate est un désinfectant à large spectre utilisé pour éviter l'infection des égratignures et autres éraflures. Il est recommandé pour tous les petits bobos de la vie quotidienne, et présente l'avantage majeur de ne pas piquer, contrairement à de l'alcool. Le conditionnement en pulvérisateur garantit une application précise et mesurée, donc pratique et économe. Ce format de poche permet de toujours l'avoir à portée de main, à la maison comme en cabinet médical, ou encore dans la voiture, lors des activités de loisirs ou professionnelles. Usage externe.

- La Chlorhexidine digluconate est un désinfectant puissant
- S'emploie en voiture, en camping, à la maison. Toujours prêt à l'emploi dans la vie quotidienne.
- Solution incolore. Ne pique pas.
- Sans gaz

ACTIF BIOCIDE : Acide d-gluconique, composé avec n,n''-bis(4-chlorophényl)- 3,12-Diimin 0-2,4,11,13-té-traazatétradécanedia midine (2:1) (cas n° : 18472-51-0) 0.19% (M/m).

COMPOSITION : Aqua, Propylene glycol, Chlorhexidine digluconate

MODE D'EMPLOI : Pulvériser sur la peau saine à désinfecter, puis tamponner l'excédent. Renouveler l'application toutes les 6 heures si nécessaire. Action immédiate.

PRÉCAUTIONS : ATTENTION : Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur. Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas respirer les aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F. L'emballage doit être éliminé en tant que déchets dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. Type de préparation : Générateur d'aérosol prêt à l'emploi (AE). TP1. Evacuer tout organisme à sang froid et à sang chaud, les denrées alimentaires de la zone à traiter. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est prévu. Consulter un médecin si une indisposition se développe. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Consulter le centre anti-poisons le plus proche.

RONT Production - Z.I. du Val d'Argent - 24, rue de Salonique - 95100 Argenteuil
Tél : +33 (0)1 39 80 12 12 - Fax : 01 39 80 99 33 - Mail : info@ront.com - Site internet : www.ront.com

Dangereux. Respectez les précautions d'emploi. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation. Ne pas utiliser le produit pour un usage autre que celui auquel il est destiné. Photo non contractuelle. Produit biocide : Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.